

**LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE
ET DE LA RECHERCHE MEDICALE**

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE DE BRETAGNE OCCIDENTALE

LE PRESIDENT DE L'EFS

Vu le Code de l'éducation ;

Vu le décret n° 83-975 du 10 novembre 1983 modifié relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu le décret n° 2016-1076 du 3 août 2016 modifiant le décret n° 83-975 du 10 novembre 1983 relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu le décret du 26 novembre 2018 portant nomination du Président de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu l'avis émis par la commission scientifique spécialisée CSS 2 dans sa séance du 13 au 17 septembre 2021 ;

Vu l'avis émis par le conseil scientifique de l'Inserm dans sa séance du 27 au 29 octobre 2021 ;

Vu la décision Inserm n° 2013-110 du 6 juin 2013 relative aux unités de recherche et autres formations de l'Inserm ;

Vu la décision n° 2012-017 créant l'Unité Mixte de Recherche Inserm U 1078 ;

Vu la décision n° 2016-26 prolongeant l'Unité Mixte de Recherche Inserm U 1078 ;

Vu la décision Inserm n° 2017-27 nommant Madame Emmanuelle GENIN Directrice de l'Unité Mixte de Recherche Inserm U 1078 ;

Décident :

Article 1 : L'Unité Mixte de Recherche Inserm U 1078 intitulée « Génétique, Génomique Fonctionnelle et Biotechnologies » est prolongée jusqu'au 31 décembre 2027.

Article 2 : Madame Emmanuelle GENIN est renouvelée dans sa fonction de Directrice de l'Unité Mixte de Recherche Inserm U 1078 jusqu'au 31 décembre 2027.

Article 3 : La présente décision prend effet au 1^{er} janvier 2022.

**LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA
RECHERCHE MEDICALE**



LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE DE BRETAGNE OCCIDENTALE

The image shows a handwritten signature in black ink that reads "J. A. L.". To the right of the signature is a circular official stamp. The stamp contains the text "UNIVERSITE X X X DE BRETAGNE OCCIDENTALE" around the perimeter and a central emblem featuring a shield with a crown on top.

LE PRESIDENT DE L'EFS

A handwritten signature in black ink, appearing to be "H. L.", with a horizontal line drawn below it.